



7^e ATELIER ANNUEL DU RESEAU CLIMAT & DEVELOPPEMENT
CONAKRY DU 17 AU 21 AVRIL 2013

La prise en compte du Changement climatique dans les PDC au Niger: cas de la Commune Urbaine de Tanout

Appui technique et financier du SE/CNEDD à travers le Projet PANA-Résilience, UNICEF et ONG DEMI-E pour la révision du PDC.

*Par MOUTARI ABDOUL MADJID
DEMI-E Niger*

Ce nouveau programme spatial représente un énorme investissement financier, mais qui pourrait être récompensé par des découvertes permettant de mieux comprendre la formation de l'univers ...

Si cela pouvait aussi les aider à mieux comprendre la formation de la mère !



Plan de présentation

- Contexte
- Objectifs révision PDC,
- Processus,
- Résultats,
- Limites

CONTEXTE

- Loi n° 2002-014 du **11 juin 2002**, portant création des communes et fixant le nom de leurs chefs-lieux,
- En **2004**, le Niger amorce la phase décentralisation avec l'avénement de **266** communes;
- Elaboration des PDC, première génération par les communes;
- Révision du PDC (2012-2016) sur la base du guide national d'élaboration des PDC et prise en compte de la dimension changements climatiques,
- PDC s'inscrivant dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et les OMD en intégrant en son sein l'essentiel des préoccupations du monde telles que formalisées en 2000 au cours du Sommet du Millénaire.

- Décret N° 2011- 057 / PCSRD/PM du 27 Janvier 2011 modifiant et complétant le décret N° 2000-072/PRN/PM du 4 Août 2000 portant création, attributions et composition du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD), stipule en son article 3 alinéas 1er, **que le SE/CNEDD** doit veiller à:
 - «*l'intégration de la dimension changements climatiques et de l'adaptation dans les politiques, stratégies et programmes de développement»;*
 - *la mobilisation des fonds liés aux changements climatiques et à l'adaptation*
- De ce fait le SE/CNEDD a élaboré un document annexe au guide national d'élaboration des PDC pour l'Intégration de la Dimension Changement Climatique (IDCC) et un outil méthodologique d'IDCC dans la planification sectorielle.
- les Communes sont lancés dans la révision des PDC (2012-2016) sur la base du guide national d'élaboration des PDC et prise en compte de la dimension changements climatiques,

Objectifs de la révision du PDC

- Sensibiliser et conscientiser davantage les acteurs concernés (pouvoirs publics, communautés villageoises, élus locaux, services techniques déconcentrés) sur les changements climatiques pour une prise en compte effective de leurs impacts et coûts dans le PDC.
- Caractériser la vulnérabilité de la commune face aux impacts des changements climatiques ;
- Evaluer les coûts d'impacts climatiques sur les axes et secteurs de développement et les insérer dans la planification budgétaire de la commune ;
- Formuler des réponses adéquates à ces impacts et leurs coûts.

Processus de la révision du PDC

- Participation de tous les acteurs communaux (STD, élus, femmes, jeunes, leaders communautaires, etc);
- Mise en place par arrêté du Maire du Comité Technique de révision du PDC;
- Lancement officiel du processus de révision au cours d'un atelier;
- Formation du comité de révision sur le nouveau guide d'élaboration du PDC révisé en 2011;
- Définition d'une stratégie de communication et d'élaboration d'un projet de zonage de la commune en vue de conduire les diagnostics zonaux.;
- Information /sensibilisation des acteurs/trices dans les centres de regroupement constitués à cet effet;
- La collecte des données secondaires sur la base d'une revue documentaire;

Processus (suite)

- La conduite des diagnostics zonaux dans les dits centres de regroupement pour la collecte des données au moyen des supports et d'outils conçus,
- L'évaluation des performances de l'institution communale ,
- La rédaction et partage du document du diagnostic participatif de la commune en tenant compte des changements climatiques et de l'Approche de Programmation Basée sur les Droits Humains;
- L'élaboration et partage du Programme d'Investissement Pluriannuel (PIP), de la commune, c'est-à-dire le budget prévisionnel du PDC, à l'horizon quinquennal ;
- L'intégration des enrichissements apportés par l'atelier de restitution aux acteurs et la rédaction de la version finale du PDC;
- Validation du PDC par les conseillers élus de la commune lors d'une session.

Etat de mise en œuvre des activités et résultats obtenus

PDC révisé très jeune (moins de six (6) mois;

Mais déjà, le Maire a annoncé:

- ✓ la mise en œuvre de certains microprojets de maraîchage, d'embouches au profit de certaines communautés villageoises de la commune;
- ✓ Les travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) de récupération des terres dégradées et d'ouverture des bandes pare-feux;
- ✓ le renforcement des capacités notamment la formation des encadreurs pédagogiques (inspecteurs, conseillers pédagogique et directeurs d'écoles primaires) sur le module de formation sur le changement climatique et le guide pédagogique pour l'enseignement des aspects liés aux changements climatiques ;
- ✓ Le voyage d'échange d'expérience entre producteurs maraîchers de la commune

Leçons tirées

- ✓ Le processus est participatif avec partage de rôles entre les différents acteurs,
- ✓ La Perception de la vulnérabilité de leur commune et se rendent compte du risque climatique dans la situation catastrophique.
- ✓ L'appréciation des effets notamment en terme d'attraction des partenaires financiers mais les communes élabore facilement le plan d'investissement annuel.

Les limites

- ✓ Absence de données notamment météorologique au niveau communal. Pour évaluer la vulnérabilité, il faut faire recours aux données de la situation météorologique la plus proche (qui se trouve dans certain cas à une centaine de kilomètre).
- ✓ Faible capacité de mobilisation des ressources propres et externes au profit du financement du PDC,
- ✓ Faible vulgarisation du PDC.



MERCI A VOUS

